

## PLANNING MENSUEL GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH MERCREDI

Retour obligatoire de ce document, en cas de contrôle nous devons présenter les plannings remplis par les parents

Enfant(s) : NOM ..... Prénom ..... Né le .....  
 Prénom ..... Né le .....  
 Prénom ..... Né le .....

Adesse des parents : .....

Téléphone : .....

Mois de : septembre 2020

**Attention:** Il est important de :- noter les heures d'arrivée (le matin) et de départ (le soir) pour la garderie de la semaine et celle du mercredi et pour le centre du mercredi il faut mettre une croix  
 mail: [ccs71@orange.fr](mailto:ccs71@orange.fr)

	Jours	Garderie périscolaire		Centre de loisirs du Mercredi				garderie mercredi		
		Matin	SOIR	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas		journée	matin	soir
		heure arrivée	heure départ	matin	après midi	matin	après midi		heure arrivée	heure départ
36	mardi 1									
	<b>Mercredi 2 ALSH</b>									
	Jeudi 3									
	Vendredi 4									
37	Lundi 7									
	Mardi 8									
	<b>Mercredi 9 ALSH</b>									
	Jeudi 10									
38	Vendredi 11									
	Lundi 14									
	Mardi 15									
	<b>Mercredi 16 ALSH</b>									
39	Jeudi 17									
	Vendredi 18									
	Lundi 21									
	Mardi 22									
40	<b>Mercredi 23 ALSH</b>									
	Jeudi 24									
	Vendredi 25									
	Lundi 28									
40	Mardi 29									
	<b>Mercredi 30 ALSH</b>									

**POUR SEPTEMBRE : Planning à rendre avant le 24 aout (à déposer au CCS ou dans la boîte aux lettres ou par mail)**

En cas de modification en cours de mois merci de contacter le CCS au 03 85 72 71 27 ou 06 60 26 50 09. Pour toute absence non signalée, la prestation sera facturée.

**LES HORAIRES DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE :** Le matin à partir de 7 heures / le soir jusqu'à 18 h 30 tarifs : suivant QF : de 1,70€ à 2,00 € (le matin ou le soir ou le midi) ou 2,20€ à 2,50 € (matin et soir)

**LES HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI :** de 7h30 à 8h30 (garderie du matin) de 8h30 à 17 h 30 ou de 8h30 à 12h ou 13 h 30 à 17 h 30 (garderie possible jusqu'à 18 h 30) - **Tarifs :** suivant coefficient familial - **Modifications possibles jusqu'au vendredi précédent avant 12h 00** (délai imposé par le prestataire pour la commande des repas) toute prestation signalée hors délai sera facturée.



# PLANNING ANNUEL GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH MERCREDI



Nous vous proposons de remplir un planning qui sera valable pour toute la saison.

## Ce mode d'inscription concerne uniquement les parents qui ont un planning de travail régulier

Vous aurez bien évidemment la possibilité d'y apporter des modifications en contactant le CCS au 03 85 72 71 27 ou 06 60 26 50 09.

Pour toute absence non signalée ou signalée hors délai (pour le centre de loisirs du mercredi) la prestation sera facturée.

Enfant : NOM ..... Prénom ..... Né le .....  
 Prénom ..... Né le .....  
 Prénom ..... Né le .....

Adresse des parents : .....

Téléphone : .....

ANNEE 2020/2021

**Attention:** Il est important de :

-rendre le planning officiel ,tout autre document ne sera pas accepté .

- noter les heures d'arrivée (le matin) et de départ (le soir) pour la garderie de la semaine et celle du mercredi et pour le centre du mercredi il faut mettre une croix

**mail:** ccs71@orange.fr

Jours	Garderie périscolaire		Centre de loisirs du Mercredi					Garderie mercredi	
	Matin	SOIR	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas		journée	matin	soir
	heure arrivée	heure départ	matin	après midi	matin	après midi		heure arrivée	heure départ
Lundi									
Mardi									
Mercredi									
<b>Mercredi ALSH</b>									
Jeudi									
Vendredi									

### HORAIRES POUR LA GARDERIE :

Le matin à partir de 7 heures / le soir jusqu'à 18 h 30

- **Tarifs : 1,70€ OU 2,00 €** (le matin ou le soir ) ou **2,20€ ou 2,50 €** (matin et soir )

### LES HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI :

De 7h30 à 8h30 (garderie du matin) de 8h30 à 12h ou de 8h30 à 17 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30 (garderie possible jusqu'à 18 h 30 - sur inscription)

- **Tarifs :** suivant coefficient familial

ATTENTION Date limite pour toutes modifications (absence, inscription ....) **le vendredi précédent avant 12 h 00** (délai imposé par le prestataire pour la commande des repas). Pour toute modification hors délai, la prestation sera facturée.

*Nous vous rappelons l'importance du retour des plannings non seulement pour l'organisation de notre travail mais aussi en cas de contrôle nous sommes tenus de présenter les plannings d'inscriptions remplis par les parents.*

**PLANNING A RENDRE AVANT LE 24 AOUT AU CCS**